CANDIDATURE

L'admissibilité se fait sur dossier de candidature en fonction de la motivation, des pratiques (professionnelles, bénévoles) et de la connaissance du secteur culturel.

L'admission consiste en un entretien individuel de 30 mn

POUR LA FORMATION INITIALE
Les entretiens auront lieu début juin

POUR LA FORMATION CONTINUE
Les entretiens se dérouleront au fil de l'eau d'avril à début septembre

Début de la formation fin septembre
Début septembre pour les étudiants en alternance

MODALITÉS DE SÉLECTION
Information sur le site de l'IUT :
www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr/etre-candidat/
Attention aux dates limites de téléchargement et de dépôt.

Pour en savoir plus, consultez le site de l'IUT :
www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr

candidature, modalités de sélection et dates, formation initiale, formation continue, formation en alternance, apprentissage, coût de la formation, organisation et contenu de la formation, journée «portes ouvertes», actualités…

IUT Bordeaux Montaigne
Pôle Culture
1 rue Jacques Ellul - 33080 Bordeaux Cedex

tél. 05 57 12 21 47
formation-continue-iut@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

iut bordeaux montaigne

IUT BORDEAUX MONTAIGNE



Formation initiale, continue et en apprentissage

CoMédia

Conception de projets & Médiation artistique et culturelle

LICENCE PROFESSIONNELLE

La licence professionnelle est ouverte à toute personne titulaire d'un diplôme sanctionnant 2 ans minimum d'études supérieures ou d'un diplôme européen équivalent ou VAP85 ayant un projet professionnel argumenté par la connaissance du champs artistique et culturel, ayant satisfait aux épreuves de l'examen d'entrée.

INSERTION

Directeur ou assistant de direction de centre culturel ; Chef de projets (montages de projets culturels pour une association, une collectivité territoriale) ; Chargé de production artistique (programmations de spectacles ou d'expositions) ; Chargé de diffusion ; Administrateur (équipements culturels ; associations ; compagnies arts vivants) ; Responsable de service éducatif (musées, théâtre…) ; Médiateur culturel (musées, théâtre…) ; Chargé de mission en ingénierie culturelle ; Chargé de développement culturel (milieu urbain ou rural).

PUBLICS

La licence professionnelle CoMédiA permet au professionnel de participer à la conception et au montage de projets culturels. Il s'agit dans une phase de conception de projet d'envisager le positionnement stratégique du projet en fonction de son contexte, de mobiliser des artistes et des projets artistiques pertinents pour l'action, de construire des partenariats avec d'autres structures dans le contexte d'action. Le professionnel met e suite en œuvre les projets sur le terrain, il est alors amené à rechercher des financements publics ou privés et à assurer le suivi administratif, technique et financier du projet. Son travail consiste aussi à valoriser le projet et à évaluer.

La capacité d'accueil est de 20 places.

CONTENU

500 heures de cours
150 heures de projets tuteurés
14 semaines de stage

La formation a lieu en présentiel fin septembre.

UE1 : Environnement Institutionnel et politique
UE2 : Enjeux artistiques et culturels
UE3 : Administration et gestion de projet
UE4 : Conception et communication du projet
UE5 : Mise en situation professionnelle
UE6 : Insertion professionnelle

MÉTIERS

Ce professionnel spécialisé dans l'ingénierie culturelle, la production, la médiation et la diffusion, travaille dans les services culturels de collectivités territoriales, des compagnies de spectacle vivant, des musées, des comités d'entreprise, des établissements ou services scolaires, des écoles de musique, des centres culturels, des associations culturelles organisant des festivals, des échanges culturels internationaux…

COMPÉTENCES VISÉES

Construire des outils d'observation et d'analyse du terrain, repérer les réseaux d'acteurs et les orientations politiques
Reconnaître les enjeux artistiques contemporains et les différentes possibilités d'intervention des artistes
Repérer les enjeux et les acteurs du contexte, identifier les publics
Comprendre les attentes des organismes sollicités et adapter la demande sans dénaturer le projet
Construire un budget réaliste, maîtriser les normes de présentation en vigueur en comptabilité
Maîtriser le langage juridique minimum et les principes juridiques qui ont trait aux cas de figure les plus souvent rencontrés pour l'organisation d'événements culturels
Repérer les différentes étapes de la conduite d'un projet en définissant les ressources à mobiliser et en envisageant les contraintes
Maîtriser les outils de communication les plus pertinents en fonction de l'action à mener
Repérer et mettre en valeur les points forts et les points faibles d'une action par rapport aux objectifs de départ
S'inscrire dans une approche réflexive par rapport aux actions menées, aux ressources engagées et aux résultats obtenus

